

*Science et technologie*

duits, de sorte que nous devons subir une concurrence parfois difficile à endurer de pays étrangers. On n'a qu'à examiner, par exemple, ce avec quoi est aux prises le ministère de l'Industrie et du Commerce depuis deux mois, c'est-à-dire la Commission du textile et du vêtement, qui doit faire enquête sur des importations qui font dommage à notre propre production.

Le ministre intervient après que les coups sont faits par la Commission canadienne du textile et du vêtement pour, d'une façon provisoire, suspendre tel ou tel genre d'importation, et je pense qu'il s'agissait de la fibre de polyester ou de coton. Mais pendant qu'il suspend, par l'entremise de la Commission canadienne du textile et du vêtement, des importations d'un certain genre, aucun ministère, encore bien moins celui de la Science et de la Technologie, ne va aider les industries qui subissent un préjudice à améliorer leur production pour concurrencer à l'avenir ces importations. Le jeu de la concurrence, autrement dit, par notre manque de politique cohérente sur la science et la technologie, est brimé, brisé. On ne peut plus dire maintenant, surtout à cause du coût de la main-d'œuvre, que l'industrie canadienne est en mesure de concurrencer l'industrie étrangère. Et c'est pourtant à ce niveau qu'il y a le plus d'argent, de main-d'œuvre, d'investissements en cause.

Monsieur le président, je pense que notre pays devrait avoir une politique scientifique qui soit déjà faite, et non pas qui existe sur les tablettes, dans d'innombrables rapports, et sans jamais passer à l'action. Ensuite, il est une autre chose que je voulais dire au ministre. Le ministère, contrairement à ce que pense mon collègue du Nouveau Parti démocratique, me désole de plus en plus, il est nonchalant. Pourtant, il est responsable de la science, de la technologie et des travaux publics. Je vous donnerai un exemple: la question de transport sur la Voie maritime du Saint-Laurent.

On dira, monsieur le président, que cela n'a rien à voir avec la motion. Qu'on me laisse une minute, et je vais démontrer le contraire. Au sujet du transport sur le Saint-Laurent, au début, après le dragage du fleuve, c'étaient des bateaux qui voyageaient, qui faisaient le transport jusqu'au port de Montréal, entre autres, et aux Grands lacs. Mais ces bateaux n'avaient pas le tonnage de ceux d'aujourd'hui, et ne circulaient pas à une vitesse aussi élevée. Cela a eu pour conséquence, en 1975, de causer de graves dégâts, des éboulements de terrain, qui ont mis en danger la vie même de certains de nos concitoyens, le long du fleuve, particulièrement sur la rive sud. Il s'agit là dans le domaine du transport de conséquences technologiques reliées à des inspecteurs et des études qui relèvent de ce fameux ministre.

A plusieurs reprises, j'ai demandé au ministre de faire une étude scientifique sur les conséquences du transport sur la Voie maritime du Saint-Laurent, qui est plus rapide qu'auparavant, grâce à des bateaux à plus fort tonnage. Grâce aux spécialistes de son ministère, aux supposés ingénieurs et aux supposés spécialistes, on a découvert que l'érosion sur le bord du fleuve n'avait aucun rapport avec le transport. Cependant, voilà que la semaine dernière, ce même ministre avouait publiquement que maintenant une étude était en cours. Combien de pieds de terrain faudra-t-il perdre le long du fleuve avant que le ministère ne bouge? Combien faudra-t-il qu'il y ait de victimes de cette nonchalance avant que cette politique vieillotte ne soit révisée grâce aux conseils de techniciens et d'ingénieurs de ce ministère?

La motion de l'honorable député de Calgary-Centre (M. Andre) se termine ainsi, et je cite:

[M. Fortin.]

... politique scientifique... qui... sera profitable tant à la population qu'à l'économie canadiennes.

C'est ce que j'ai compris. J'ai compris, monsieur le président, que nous avons la science, que nous avons les ingénieurs, probablement aussi la bonne volonté. Mais la lenteur gouvernementale, la lourdeur administrative est telle qu'aujourd'hui les gens en subissent les conséquences profondes. Le ministre ne peut pas dire qu'il n'a pas suffisamment de spécialistes autour de lui afin d'analyser les répercussions de ce transport sur la Voie maritime du Saint-Laurent. Après tout, il s'agit là d'une richesse inouïe et je me demande pourquoi on ferme les yeux. Cela est une «implication» ou une «application» des connaissances qui sont aujourd'hui beaucoup plus étendues dans le domaine de la science ou de la technologie.

Monsieur le président, cela est un exemple parmi d'autres que je voulais donner aujourd'hui afin de rappeler au ministre qu'il est urgent d'intervenir. Des propriétés complètes se sont retrouvées pratiquement dans le fleuve Saint-Laurent à Deschaillons. Nous avons écrit à peu près à dix reprises au ministre. Non seulement il ne répond pas mais il me réfère à une réponse qu'il avait donnée il y a deux ans. Cela signifie, monsieur le président, que ce ministre n'a pas évolué d'aucune façon, ou bien que ses spécialistes n'ont pas évolué depuis deux ans. Je le répète, combien faudra-t-il de victimes? L'usage de la science et de la technologie, dans mon petit esprit à moi, en est un exemple.

Monsieur le président, tous les honorables députés pourraient nous parler des conséquences de la recherche que le gouvernement fait dans divers domaines et qui demeure inutilisée. Le mieux-être d'une société, le respect de la personne humaine, le mieux-être d'une collectivité ou la marche ou l'évolution vers une civilisation plus libre, plus respectueuse de l'humain, civilisation communément appelée «civilisation de loisirs», nécessitent une mise en commun ou une collaboration des milieux tant privés que publics, pour faire en sorte que nous goûtions aux avantages de l'évolution scientifique. Autrement, rien ne sert de rechercher de nouvelles techniques, rien ne sert d'améliorer notre production ou la qualité de nos produits, si finalement les citoyens n'en profitent pas.

Monsieur le président, le gouvernement fait probablement des efforts pour qu'on ait une politique scientifique cohérente mais, jusqu'à preuve du contraire, et à cause de l'expérience que j'ai vécue depuis sept ans à la Chambre avec le ministre, même s'il annonçait cet après-midi qu'il a une politique scientifique formidable, qu'il commence par me donner des preuves que les spécialistes qui l'entourent dans son ministère ne sont pas là uniquement pour recevoir leur salaire ou jouir de leur sécurité d'emploi, mais véritablement pour servir les intérêts des gens. Je rappelle ces choses au ministre en ce qui concerne le transport et ses conséquences sur la Voie maritime du Saint-Laurent. Après, je pourrai dire que le ministre est de bonne foi.

Monsieur le président, si le Règlement me le permettait, je serais très heureux de déposer le genre de réponses que j'appellerai «idiotes» du ministre en ce qui concerne le transport maritime, et cela pourrait démontrer jusqu'à quel point mes paroles aujourd'hui sont importantes. Je sais bien que ce n'est peut-être pas très important pour tous les députés, mais chez moi, c'est important, car il s'agit là d'une richesse inouïe.

Des scientifiques du ministère sont venus installer des appareils océanographiques et toutes sortes d'instruments scientifiques. Ils sont même venus installer des machines afin de vérifier si c'était la marée ou le transport qui